

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE
Des délibérations du Conseil Municipal

Commune de MORILLON

Séance du Jeudi 30 novembre 2023

Nombre de Membres		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	12

Date de la convocation
24.11.2023
Date d'affichage
24.11.2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 20 heures,
le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au
nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence
de M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire.

Présents : M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLERENTIN Raphaël,
Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE
Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, M. GIRAT Martin, M. CONVERSY
Éric, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne.

Excusés :

M. SÉRAPHIN Gilles, qui donne pouvoir à M. VUILLE Bertrand,
Mme Marie DUNOYER, qui donne pouvoir à Mme Stéphanie BOSSE

A été nommé secrétaire de séance : M. Raphaël CLERENTIN

Délibération n° 2023.114

Objet de la délibération

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE TOURISME
2023**

Considérant qu'en prévision de la clôture du budget annexe, il convient de prévoir des modifications budgétaires

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir au budget 2023 la régularisation des écritures comptables relatives
aux travaux d'électrification (SYANE), tout en sachant que ces écritures sont des écritures d'ordre et que celles-ci
s'équilibrent en dépenses et en recettes d'investissement ;

Considérant ainsi que M. le Maire propose aux élus du Conseil municipal d'approuver la décision modificative n°1
du budget annexe pour l'année 2023 suivante, qui s'établit au total à :

Nature	Crédits votés au titre du budget primitif	Décision modificative	Crédits ouverts après DM
Dépenses de fonctionnement	78 078.87 €	0.00 €	78 078.87 €
Recettes de fonctionnement	78 078.87 €	0.00 €	78 078.87€
Dépenses d'investissement	15 932.68 €	667 450.00 €	683 382.68€
Recettes d'investissement	15 932.68€	667 450.00 €	683 382.68€

Et de façon plus détaillée :

Nature	Chap. / Opé.	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Crédits ouverts après DM
Dépenses d'investissement					
2145	41	Construction sur sol d'autrui : Travaux d'électrification, régularisation des écritures comptables	0	667 450.00	667 450.00
				667 450.00	
Recettes d'investissement					
2031	41	Frais d'études : Travaux d'électrifications, régularisation des écritures comptables	0	666 830.00	666 830.00
2033	41	Frais d'insertion : Travaux d'électrifications, régularisation des écritures comptables	0	620.00	620.00
				667 450.00	

Aussi,

Vu l'avis de la commission AFRAC du 13 novembre 2023 ;

Le Conseil municipal,

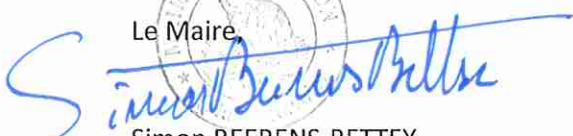
Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les modifications des crédits telles que présentées ci-avant et résumé ci-dessous :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Crédits ouverts après DM
Dépenses d'investissement				
041	Opération patrimoniale	0	667 450.00	667 450.00
			667 450.00	
Recettes d'investissement				
041	Opération patrimoniale	0	667 450.00	667 450.00
			667 450.00	

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer les virements et inscriptions de crédits ci-dessus.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Maire

 Simon BEERENS-BETTEX

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.